

CargoM salue la Politique de Mobilité 2030 du gouvernement du Québec

MONTRÉAL, le 17 avril 2018 – CargoM salue le dévoilement ce matin au Palais des Congrès de Montréal, de la politique de mobilité durable du gouvernement du Québec. Cette politique vise à planifier les transports autrement et à s'assurer que les interventions en matière de mobilité durable tiennent compte, entre autres, des orientations gouvernementales, d'une vision multimodale des transports et des besoins des partenaires et du milieu municipal. La politique couvre tous les modes de transport, l'ensemble des déplacements des personnes et des marchandises, et ce, pour toutes les régions du Québec. Elle aborde les transports collectifs, actifs et de marchandises, dans les domaines maritime, aérien et ferroviaire, tout comme les interventions sur le réseau routier, et ce dans une perspective intégrée.

CargoM se réjouit tout particulièrement du choix de privilégier l'approche internationalement reconnue « Réduire-Transférer-Améliorer ». Celle-ci permet de planifier les mesures à mettre en place en fonction de leur capacité à réduire les déplacements motorisés par l'aménagement du territoire, à transférer les déplacements vers des modes plus durables et à améliorer les déplacements en misant sur l'efficacité énergétique. La prise en compte du transport des personnes autant que des marchandises dans la Politique, ainsi que sa complémentarité avec d'autres stratégies et politiques gouvernementales témoignent également de l'exercice de cohérence et d'exhaustivité qui a été mené par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).

« Nous constatons avec enthousiasme que la nouvelle politique de la mobilité durable fut construite avec les intervenants des transports de tous les secteurs confondus. Dotée d'objectifs ambitieux, d'un plan d'action et de moyens impliquant toute la société, cette politique fut construite en mode collaboratif avec l'aide du comité consultatif. Je crois que la politique réussit à concilier les enjeux de transport, d'environnement, d'aménagement du territoire et de développement économique », a déclaré le directeur général de CargoM, Mathieu Charbonneau.

« Nous sommes aussi très heureux que l'outil CargoMobile ait été choisi dans la nouvelle politique comme étant l'une des mesures aidant aux déplacements du transport de marchandises dans le Grand Montréal », de souligner M. Charbonneau.

À propos de CargoM

Créée en 2012, CargoM (<http://www.cargo-montreal.ca/fr/>- @CargoMtl) réunit les acteurs de l'industrie de la logistique et du transport des marchandises du Grand Montréal, les institutions d'enseignement, les centres de recherche, les associations sectorielles autour d'objectifs communs en vue d'en accroître la cohésion, la compétitivité, la croissance et le rayonnement. L'industrie de la logistique et des transports dans la grande région métropolitaine représente 122 000 emplois en transport et entreposage, 6 300 établissements et plus de 4,3 milliards de dollars en retombées économiques pour la région métropolitaine de Montréal.

Les activités de CargoM sont soutenues financièrement par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et l'ensemble de ses membres.

- 30 -

Renseignements :

Yves Murray,

514 508-2609, poste 226

ymurray@cargo-montreal.ca